

Aubervilliers, le 12 janvier 2023

## L'Ined adopte sa charte pour la science ouverte

Convaincu que le savoir est fait pour être partagé, l'Institut national d'études démographiques (Ined) s'est doté fin 2022 d'une charte pour la science ouverte. Avec cette charte, et en application des plans nationaux pour la science ouverte, l'Ined renforce la politique qu'il mène pour rendre les recherches sur la population plus cumulatives, plus collaboratives, plus transparentes et d'accès plus universel. Une politique initiée il y a déjà plusieurs années.

La forte implication de l'Ined dans des sujets de société qui agitent fréquemment les débats publics nécessite de faciliter la compréhension de la démarche scientifique et l'accès aux produits de la recherche, afin d'informer le public et les décideurs, mais aussi de renforcer la confiance des citoyens dans la science. En adoptant fin 2022 la Charte de l'Ined pour la science ouverte, le Conseil scientifique de l'établissement a formalisé un engagement de longue date de l'Ined en faveur du partage des données et des publications issues de ses recherches. Cette initiative s'inscrit dans son Contrat d'Objectifs et de Performance 2021-2025.

Pour l'Ined, l'engagement en faveur de la science ouverte se traduit notamment par :

- **L'élargissement du libre accès aux publications des Éditions de l'Ined** : les revues sont diffusées en libre accès intégral sans frais de soumission ni de publication pour les auteur-es et leurs institutions (modèle diamant), grâce à un dispositif de soutien développé par Cairn, en partenariat avec le consortium des bibliothèques universitaires françaises (Couperin), l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR). Une part croissante du catalogue des ouvrages est disponible gratuitement en ligne. Les auteurs sont invités à partager codes et données associés aux publications.
- **La diffusion raisonnée des données individuelles d'enquêtes et des bases de données démographiques et contextuelles** : la politique de l'Ined repose sur la recherche d'un juste équilibre entre la protection des données personnelles et l'exigence d'un partage aussi large que possible des données issues de la recherche publique. Dans ce cadre, le DataLab de l'Ined a développé un catalogue en ligne de données « DataIned » pour mettre à disposition les données d'enquêtes. Par ailleurs, il est le premier établissement à avoir fixé un délai d'embargo pour la mise à disposition des données d'enquêtes en sciences sociales et humaines (3 ans maximum après la fin de la collecte) et a été identifié comme « Centre de référence établissement » par Recherche Data Gov.
- **Des incitations multiples aux pratiques scientifiques de partage** : l'Ined demande instamment à ses chercheur-es de déposer leurs articles dans [Archined](#), son archive ouverte, et leur recommande de se tourner vers des modèles de publications gratuits à la fois pour les auteurs et les lecteurs. L'établissement s'engage à suivre et à réaliser un bilan des dépenses réalisées pour publications dans son bilan d'activité

annuel. Pour contribuer à former et informer sa communauté scientifique sur tous les enjeux de partage des publications, des données ou des codes, l'institut a créé une Mission pour la science ouverte (MISO).

- **La diffusion des travaux à l'international** : l'Ined investit d'importants moyens pour soutenir une édition multilingue. Les revues [Population](#) et [Population & Sociétés](#) paraissent simultanément et intégralement en français et en anglais. Par ailleurs, de par son interconnexion avec d'autres archives ouvertes, notamment HAL ou l'infrastructure européenne de la Science ouverte OpenAire, [Archined](#) permet une large diffusion à l'international des travaux réalisés à l'Ined.

Pour Magda Tomasini, Directrice de l'Ined « *l'institut rend compte à travers cette charte de l'ensemble des progrès réalisés ces dernières années en matière de partage des résultats de la recherche : mise à disposition des données, archive ouverte, ouverture des publications des Éditions de l'Ined, etc. Il réaffirme son engagement à soutenir l'accès universel au savoir, dans le but de contribuer au progrès économique, social et culturel dans l'intérêt de tous* ».

### **Pour en savoir plus et consulter la Charte pour la science ouverte de l'Ined :**

<https://www.ined.fr/fr/institut/science-partagee/science-ouverte/la-charte-de-l-ined-pour-la-science-ouverte/>

#### **À propos de l'Ined :**

L'Institut national d'études démographiques (Ined) est un organisme public de recherche spécialisé dans l'étude des populations, partenaire du monde universitaire et de la recherche aux niveaux national et international. L'institut a pour missions d'étudier les populations de la France et des pays étrangers, de diffuser largement les connaissances produites et d'apporter son concours à la formation à la recherche et par la recherche. Par une approche ouverte de la démographie, il mobilise un large éventail de disciplines comme l'économie, l'histoire, la géographie, la sociologie, l'anthropologie, la statistique, la biologie, l'épidémiologie. Fort de ses 10 unités de recherche et 2 unités mixtes de service, il encourage les échanges et conduit de nombreux projets de recherche européens ou internationaux.

[www.ined.fr](http://www.ined.fr)

#### **Contacts presse Ined :**

Courriel : [service-presse@ined.fr](mailto:service-presse@ined.fr)

Gilles GARROUSTE - Chargé de communication institutionnelle - Tél. : +33 (0)1 56 06 57 04

Christina LIONNET - Directrice de la communication - Tél. : +33 (0)1 56 06 57 28

Suivez-nous :  